

LE CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE DE NEVERS

DÉCOUVRIR

PARTAGER

JOUER



CREER

CHANTER

S'EPANOUIR

DANSER

"La musique donne une âme
à nos cœurs et des ailes à la pensée"
Platon

Le Conservatoire de Musique et d'Art Dramatique de Nevers est un établissement classé par l'Etat (Conservatoire à Rayonnement Départemental) qui propose un enseignement spécialisé en musique et théâtre ainsi que des cours de danse Hip-Hop. Il accueille plus de 800 élèves.

L'apprentissage de ces disciplines artistiques développe la capacité de concentration, la mémoire, la motricité, le contrôle corporel et contribue au lien social. Elles sont un outil universel de communication.

Notre établissement exerce sa mission de service public en cohérence avec le schéma national d'orientation pédagogique, agréé par le Ministère de la Culture, géré et financé par la Ville de Nevers et le Conseil Départemental de la Nièvre.

Ses principales missions sont la sensibilisation et la formation des futurs amateurs aux pratiques artistiques et culturelles, ainsi que l'accompagnement de projets personnels préparant à la professionnalisation.

SILENCE



LES ENSEIGNEMENTS

Plusieurs instruments sont enseignés en cours individuel ou pédagogie de groupe :

LES CORDES

Violon, Alto, violoncelle
contrebasse, guitare,

LES BOIS

Flûte , hautbois, clarinette,
saxophone

LES CUIVRES

Trombone, cor, trompette, tuba

LE PIANO

LES PERCUSSIONS

MUSIQUES TRADITIONNELLES

Cornemuse, vielle

MUSIQUES ACTUELLES

Batterie, guitare amplifiée.

DÉPARTEMENT VOIX

Chant tout style, chant
traditionnel.

Cet enseignement s'organise
en 4 cycles :

Cycle I : 4 ans

Cycle II : 4 ans

Cycle III : 3 ans

Cycle spécialisé : 2 ans

Possibilité de poursuivre deux
années en Perfectionnement

A partir du cycle III, les élèves ont
la possibilité d'intégrer la pra-
tique de la Musique de Chambre
dans leur parcours musical.
Elle est obligatoire en cycle spé-
cialisé.



EVEIL MUSICAL

Cet enseignement permet à l'enfant par le jeu, le mouvement et l'écoute, de constituer les bases des acquisitions sensorielles, corporelles et sociales, nécessaires à l'apprentissage de la musique.

L'année d'éveil CP s'accompagne d'ateliers instrumentaux de découverte et d'orientation sous la forme de cours collectifs (3 à 4 élèves par discipline), d'une durée de 30'. Ces ateliers permettent aux enfants de découvrir différents instruments et de les aider dans le choix de leur futur instrument.

Il s'organise sur trois années de la moyenne section au CP.

FORMATION MUSICALE

Cette discipline a pour but de rendre l'élève autonome, elle est l'alliée indispensable de l'enseignement instrumental.

Elle s'organise en 4 cycles :

Cycle I : 4 ans

Cycle II : 4 ans

Cycle III : 3 ans

Cycle spécialisé : 2 ans



PRATIQUE COLLECTIVE

Possible dès le plus jeune âge, la pratique collective permet à l'élève de développer son écoute, son autonomie et de découvrir le répertoire.

Ces pratiques permettent à l'élève de s'épanouir et d'y enrichir son parcours. Elles participent également au développement de sa motivation et à la construction de sa personnalité.

Aussi, jouer à plusieurs implique des règles communes relatives à une vie de groupe, prenant en compte la notion de respect et d'écoute de l'autre, tout en permettant à chacun de partager sa passion à travers de multiples expériences.

LES ORCHESTRES

Atelier cordes à jouer
(pour jeunes débutants
d'instruments à cordes)

Orchestre symphonique
(à partir du cycle I 3^{ème} année)

Orchestre cordes cycle III
(Concerts Nivernais)

Orchestre vents Gruppetto

Orchestre vents Scherzo

Orchestre vents Cycle III
(Orchestre d'Harmonie de la Ville
de Nevers)

Ensemble de guitares Cycle II

Big-Band (à partir du cycle II)

Ensemble de Djembés

LA FILIÈRE VOIX

Choeur Piccolo

Choeur Capriccio

Choeur d'adultes du Conservatoire

LA MUSIQUE TRADITIONNELLE

Ensemble de Chant
Traditionnel

Ensemble de Musique
Traditionnelle





THÉÂTRE

« Jouer à être un autre, jouer avec les autres ».

L'apprentissage du théâtre associe rigueur et plaisir du jeu, écoute de l'autre et découverte de soi, sens du groupe et valorisation des différences.

L'enseignement est organisé sous forme de parcours de formation.

Il s'organise de la façon suivante :

Théâtre Piccolo 7/8/9 ans

Théâtre éveil 10/11/12 ans

Théâtre initiation à partir de 15 ans

Cycle II 16 à 18 ans

Cycle III diplômant 18 ans et +

Atelier en pratique amateur des adultes à partir de 20 ans





HIP-HOP

La danse hip-hop créée au Conservatoire depuis plus de 3 ans et s'adresse aux élèves dès l'âge de 7 ans.

Cette discipline désigne plusieurs formes de street dance principalement effectuées dans la musique hip-hop.

Elle dénombre plusieurs styles de danses tels que le breaking, le locking, et le popping.



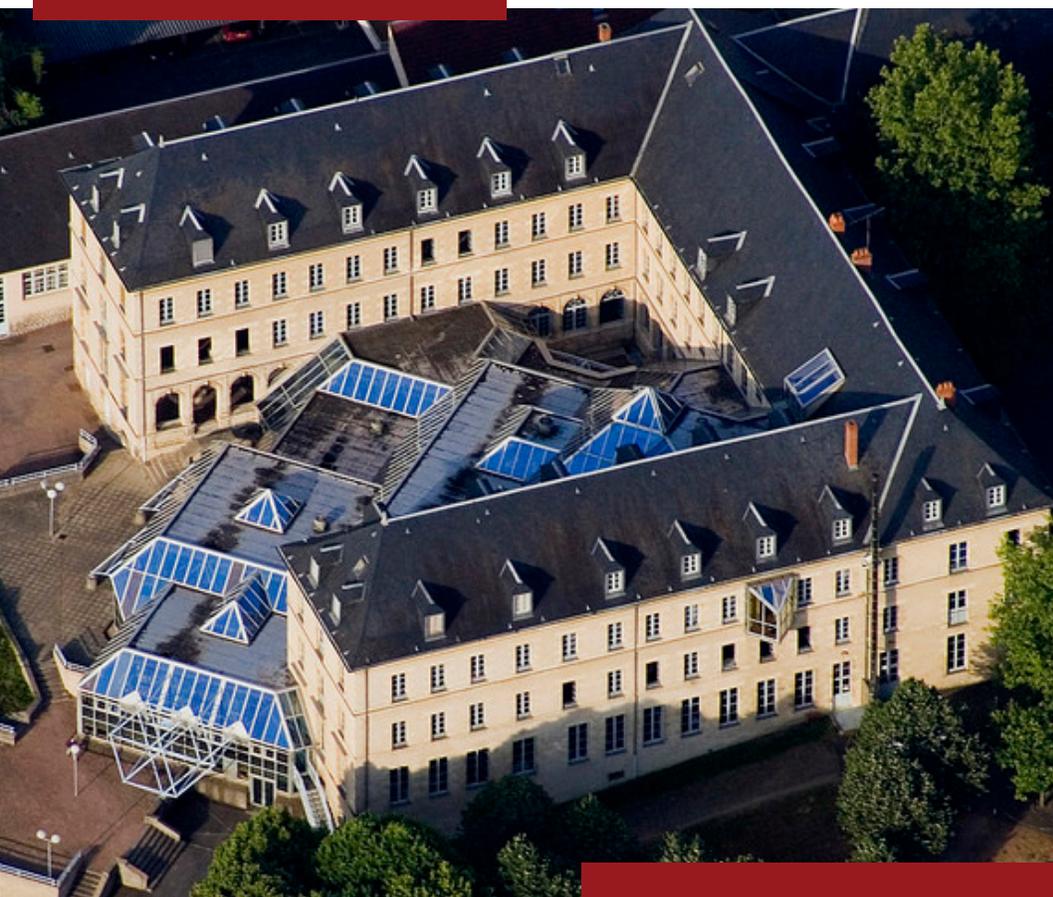
INSCRIPTIONS

Vendredi 7 juillet 14h à 18h
inscription nouveaux élèves
Eveils et théâtre

Et les 4-5-6 septembre aux horaires
du secrétariat

Horaires d'ouverture du secrétariat :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi 9h à 12h
et 15h à 18h
Mercredi 9h à 12h et 13h30 à 18h

RENTREE : LUNDI 18 SEPTEMBRE 2017



DROITS D'INSCRIPTION ANNÉE SCOLAIRE 2017/2018

Adultes, et élève(s) dont le responsable légal est domicilié sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de Nevers :

ADN : Challuy, Coulanges-les-Nevers, Fourchambault, Garchizy, Germigny/Loire, Gimouille, Marzy, Nevers, Parigny-les-Vaux, Pougues-les-Eaux, Saincaize, Sermoise/Loire, Varennes-Vauzelles

	Elèves moins de 26 ans	Elèves plus de 26 ans
Classe d'éveil Parcours instrumental	70€	
Pratique collective seule Formation musicale seule Option cursus (2) Location d'instrument	90€	110€
Forfait cursus (1)	190€	240€
Cycle spécialisé	190€	190€

Adultes, et élève(s) dont le responsable légal est domicilié HORS de la Communauté d'Agglomération de Nevers

	Elèves moins de 26 ans	Elèves plus de 26 ans
Classe d'éveil Parcours instrumental	105€	
Pratique collective seule Formation musicale seule Option cursus (2) Location d'instrument	135€	165€
Forfait cursus (1)	285€	360€
Cycle spécialisé	190€	190€

(1) Comprend toutes les disciplines obligatoires propres au cursus et au cycle dans lesquels se situe l'élève (liste dans le règlement des études)

(2) Correspond à chaque discipline facultative (dont le choix d'un deuxième instrument) par rapport au cursus et au niveau dans lequel se situe l'élève

Réduction pour les familles dont plusieurs enfants sont élèves au conservatoire

Une réduction de 20 % est accordée pour le 2^{ème} enfant inscrit. A partir du 3^{ème} enfant, la réduction est portée à 40%

Paiement

Les droits d'inscriptions annuels se divisent en 3 paiements, au début de chaque trimestre, sur appel de cotisation adressé à domicile. Le paiement s'effectue par correspondance (chèque), ou directement au secrétariat (chèque, espèce ou CB).

Rappel : Droits d'inscription : extrait du règlement du Conservatoire de Musique et d'Art Dramatique art 4-2 :

« Toute année commencée reste due dans sa totalité ».



CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE

CRD - Allée des Ursulines 58000 Nevers

Tel : 03 86 68 48 80

Fax : 03 86 68 48 84

Mail : ecole.musique@ville-nevers.fr

HORAIRES SECRETARIAT

Du lundi au vendredi :

9h à 12h et 15h à 18h

Mercredi : 9h à 12h et 13h30 à 18h

Hors vacances scolaires

PORTES OUVERTES

Samedi 1^{er} juillet 2017

Mercredi 05 juillet 2017

Cours ouverts au public, nombreux spectacles
et auditions proposés lors de ces 2 jours.

Programme à disposition
au secrétariat.

INSCRIPTIONS

Vendredi 07 juillet après-midi :

nouveaux élèves éveil et théâtre

à partir du 06 septembre :

nouveaux élèves toutes disciplines

Photos : Mairie de Nevers

Mise en page : Service communication - D.Riand

VILLE DE
NEVERS


CONSEIL DÉPARTEMENTAL